



DU CONSEIL DU PATRIMOINE
RELIGIEUX DU QUÉBEC

Formulaire d'inscription 2024 PRIX BÉNÉVOLE

PRÉSENTATION ET DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

La candidature déposée concerne l'ensemble de l'implication d'un individu pour la promotion ou la sauvegarde du patrimoine religieux au Québec. Elle se rapporte à un engagement bénévole pour des actions de sensibilisation, de sauvegarde, d'éducation, de diffusion, d'animation, d'interprétation ou de communication. Le candidat ne peut poser lui-même sa candidature. La candidature doit être soumise par une municipalité, une université, un organisme, une fabrique, un diocèse, un consistoire, une communauté religieuse ou l'équivalent dans les autres traditions religieuses. Elle doit comprendre une photographie en haute résolution du candidat pouvant être utilisée par le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) dans le cadre de la promotion des Prix d'excellence, le curriculum vitæ du candidat, un dossier de presse et une ou plusieurs lettres d'appui (maximum trois).

Les candidatures seront reçues par voie électronique seulement (aandraud@patrimoine-religieux.qc.ca) jusqu'au **24 mai 2024, 16 h 30**.

SÉLECTION DES LAURÉATS

Un jury indépendant procédera à la sélection des lauréats en fonction de trois principaux critères d'évaluation :

1) l'envergure de l'implication bénévole; 2) le rayonnement de l'implication; 3) l'impact de l'implication.

VISIBILITÉ

Les lauréats seront mis en valeur dans le cadre d'une campagne de communication qui comprendra l'envoi d'un communiqué aux médias, une visibilité dans le bulletin d'information du CPRQ ainsi que sur le site Internet et les médias sociaux du CPRQ (*YouTube* et *Facebook*).

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom du candidat

Organisme responsable

Adresse

Personne responsable

Téléphone

Courriel

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET OU DE LA DÉMARCHE (maximum 250 mots)

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Envergure de l'implication bénévole

- Expliquez comment l'engagement du candidat s'inscrit dans la continuité.

- Expliquez comment le rôle du candidat et ses responsabilités ont permis l'avancement de la conservation du patrimoine religieux.

2. Rayonnement de l'implication

- Expliquez comment les actions du candidat ont obtenu un rayonnement local, régional ou national.

- Démontrez l'intérêt suscité par les actions du candidat et sa capacité à susciter l'engagement et la collaboration.

3. Impact de l'implication

- Expliquez comment les actions du candidat ont eu un impact au-delà du patrimoine religieux.

- Démontrez comment les actions du candidat ont contribué à la sensibilisation au patrimoine religieux.